

COMMUNE DE TRAINOU – LOIRET –
Extrait du registre des Arrêtés du Maire

Arrêté n° 86/12

Objet : Modification d'un arrêté de voirie. Arrêté n°156/11

Le maire de la commune de TRAINOU

- Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2131-1 et L. 2131-2-2°, L. 2212-1, L. 2212-2 et L. 2213-1,
- Vu le Code de la route, notamment ses articles R. 411-21-1, R. 411-26 et R. 412-29 à R. 412-33,
- Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et des autoroutes,
- Vu l'arrêté n°156/11, qui régleme la circulation chemin rural de l'Orme Tiseau, par un sens interdit.
- Vu la délibération du 3 juillet 2012 intégrant le chemin de l'Orme Tiseau dans la voirie communale,

ARRÊTE :

Article 1 :

L'arrêté n°86/12 modifie l'arrêté n°156/11.

Article 2 :

Le chemin rural de l'Orme Tiseau est devenu la rue de l'Orme Tiseau.

Les autres articles restent inchangés

Article 3 :

M. le commandant de la brigade de gendarmerie, M. le responsable des services techniques, le service de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont l'affichage et la diffusion seront assurés par les services de la mairie dans les conditions habituelles.

TRAINOU, le 18 juillet 2012
Le Maire,
Michel POTHAIN

